

Projets photovoltaïques d'Aureil (87)



Vue de la zone d'implantation

Lettre d'information n°1

Février 2025

En mars 2023, deux projets photovoltaïques ont été initiés sur la commune d'Aureil.

Porté par JP Energie Environnement (JPee), producteur français et indépendant d'énergie 100 % renouvelable, le projet implique la réalisation de deux centrales photovoltaïques : une centrale sur les terrains communaux, nommée **Aureil la Gare**, de 3,8 ha en prairie permanente ; et une centrale photovoltaïque sur des terrains privés, nommée **Aureil le Faure**, de 7 ha sur jachère agricole.

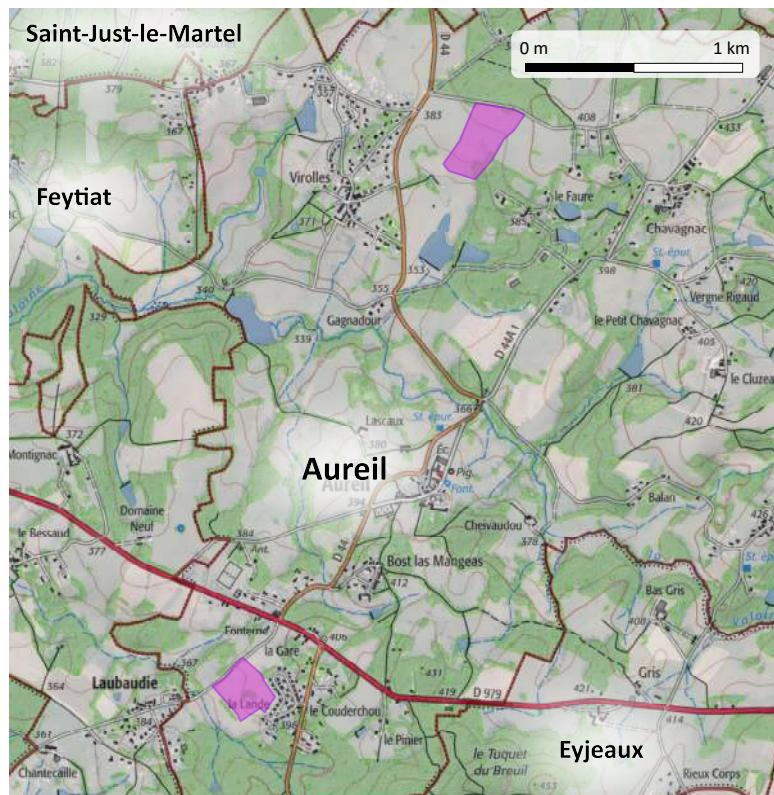
Ces projets photovoltaïques permettront ainsi de valoriser des terrains inutilisés, tout en produisant **plus de 12 000 MWh par an**, soit l'équivalent de la consommation en électricité de 5 400 personnes chaque année (chauffage compris).

Cette lettre d'information a pour objectif de présenter la localisation du projet, les chiffres-clés, les études menées, l'historique ainsi que les prochaines étapes et de partager les liens vers les sites internet.

ORGANISATION D'UNE PERMANENCE PUBLIQUE

Pour répondre à vos interrogations sur le projet ou sur l'énergie solaire en général, nous vous invitons à une permanence publique le **jeudi 20 février de 14h à 18h**, en **mairie d'Aureil (49 Rue des Écoles, 87220 Aureil)**.

ZONE D'IMPLANTATION



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

 **10 MWc**
puissance installée

 **5 400**
personnes alimentées par an
(chauffage compris)*

 **5 860**
tonnes de CO₂ évitées par an*

 **10 hectares**
de surface clôturée

 **2028**
mise en service*

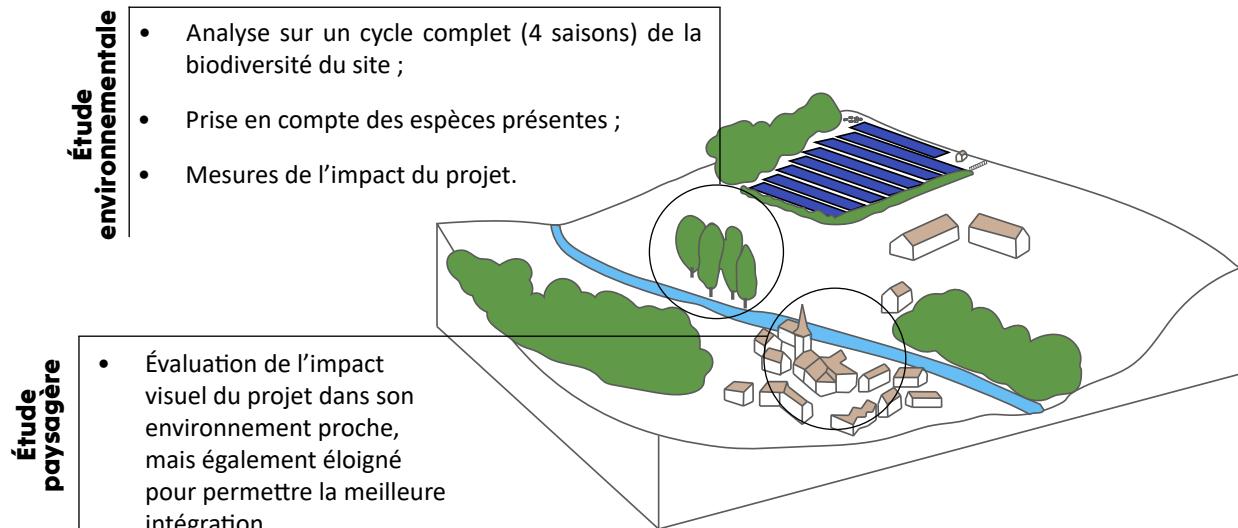
* Données prévisionnelles

Légende

 Zones d'implantation

 Limites communales

ÉTUDES MENÉES



CALENDRIER DU PROJET

- Mars 2023**
Sécurisation foncière ;
- Janvier 2024**
Déclaration de deux sites en zones d'accélération pour les énergies renouvelables (APER) et lancement des études écologiques ;
- Décembre 2024**
Finalisation des inventaires écologiques ;
- Janvier 2025**
Identification des enjeux écologiques et réalisation des plans initiaux.

PROCHAINES ÉTAPES

- Février 2025**
Permanence en mairie d'Aureil ;
- Date à venir**
Réunion avec le pôle EnR de la Direction départementale des Territoires (DDT) du 87
- Juillet 2025**
Dépôt du permis de construire.

Retrouvez toutes les informations sur les sites internet dédiés :



aureil-le-faure-87.
centrale-solaire-jpee.fr



aureil-la-gare-87.
centrale-solaire-jpee.fr



Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable



Fondée en 2004, JP Energie Environnement (J Pee) développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie. En juin 2023, J Pee a ouvert son capital à la **Banque des Territoires** à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de J Pee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en janvier 2025 de 509 MW (17 parcs éoliens et 64 centrales solaires), J Pee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. J Pee porte aussi 169 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2,5 GW. L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses 7 agences (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses 170 collaborateurs œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Entreprise à mission depuis 2024, J Pee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Chiffre d'affaires 2024 : 70,5 millions d'euros - Production 2024 : 720 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 324 000 personnes